

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1508 Décisions concernant les Services Etat

n° 1508

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 01/12/1964

Date de publication
29 octobre 1964

Date du numéro
1 décembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le maréchal des logis major Max (Jacques), débarqué à Djibouti le 18 octobre 1964, est affecté au dépôt de la Milice à Djibouti en qualité de chef du Service des Travaux de la Milice et surveillant de travaux du dépôt et de la 4 compagnie de Milice, en remplacement du maréchal des logis major Piot (Charles), rapatriable. Ce sous-officier prendra ses fonctions à compter du 23 novembre 1964.